



N°34, Juin 2021

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE.

Impression municipale à 800 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

Fermeture le mercredi toute la journée.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire

RALLYE PEDESTRE AUTOUR DE LA GONDOIRE



(Re)découvrir les itinéraires de promenades de notre village tout en s'amusant : tel est le but de ce 1er Rallye pédestre autour de la Gondoire, organisé le samedi 26 juin par les communes de Conches et de Guermantes. Une chasse

aux indices qui mènera petits et grands au bord de notre rû la Gondoire et tout au long de nos sentes, à travers Conches et jusqu'à Guermantes.

- ❖ Départ en équipes ou en individuel entre 13h30 et 16h30
- ❖ Feuille de route fournie lors du départ avec la liste des étapes et des indices à trouver
- ❖ Circuit d'environ 2 heures, ou itinéraire réduit au choix

Un rallye ouvert à tous, dans le respect des règles sanitaires (équipes limitées à 6 personnes, port du masque obligatoire sur le parcours et dans l'espace public). Rendez-vous à partir de 13h30 au parking de la Jonchère à Conches (face à la pharmacie).



FAITES DE LA MUSIQUE

Vous jouez d'un instrument, seul ou en groupe ? Traditionnel ... exotique ... de tout pays ? Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie pour animer le rallye pédestre du 26 juin. Vous aurez ainsi l'occasion de faire découvrir vos talents à tous les Conchois et leurs voisins qui participeront à cet événement.



REVISION DU PLU : LES URBANISTES SUR LE TERRAIN

Le 7 mai, les urbanistes du cabinet Rivière & Letellier, chargés de la révision du Plan local d'urbanisme, sont venus arpenter le village avec les élus, pour en identifier tous les enjeux : emplacements des OAP de logements sociaux inscrites dans le PLU actuel, structure des équipements communaux, sites paysagers à protéger, etc. Le cabinet d'urbanistes fera ainsi des propositions au plus près du terrain et des réalités de notre village.

RAPPEL

La Mairie sera fermée les samedis en juillet et août. Fermeture à compter du samedi 3 juillet et réouverture le samedi 4 septembre.

REUNION D'INFORMATION SUR LE PROJET DE LOGEMENTS DE LA RUE DE L'ORME BOSSU



Le mardi 29 juin à 18 heures, vos élus vous invitent à une **visioconférence** sur le projet de logements sociaux dont la

construction démarrera cet automne rue de l'Orme Bossu. L'opérateur de logements et l'architecte présenteront le projet et répondront à vos questions. Pour participer, envoyez votre adresse mail* à l'accueil de la mairie afin de recevoir le lien de connexion peu avant la réunion.

**Votre adresse mail ne servira qu'à cet usage, conformément à la loi Informatique et Libertés*

JARDIN PARTAGE DU LAURENCON

Des parcelles sont encore disponibles dans le jardin partagé du Laurençon, à deux pas de la rue de la Jonchère. La cabane du jardin a été remise en état, les cuves de récupération d'eau sont opérationnelles... Tarifs : 150€ par an. Inscriptions à l'accueil de la mairie.



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Association des Anciens Combattants Gouvernes, Conches, Guermantes

« Dans la droite ligne de 2020, les cérémonies de ce 8 mai 2021 se sont encore une fois déroulées dans la plus stricte intimité en raison de la pandémie toujours présente. Seuls les adhérents titulaires de la carte du combattant étaient présents ainsi que Mesdames et Messieurs les Maires et adjoint.e.s dans leur commune respective.

Pas de verre de l'amitié qui de coutume vient clore cette manifestation pour ajouter un côté convivial et d'échanges à ces rencontres.

Le soleil était bien caché, mais à notre grande satisfaction, pas de pluie.

Nous caressons l'espoir d'un retour rapide à la vie normale afin que nos cérémonies du 11 novembre se fassent comme à l'accoutumée : ouverte au public et avec musiciens pour le côté solennel que cela ajoute.

Michel CHARPENEL »



HORAIRES DES ACTIVITES BRUYANTES



Par arrêté préfectoral n°19ARS41SE du 23 septembre 2019, les activités bruyantes effectuées par les particuliers (bricolage, travaux, tondeuse à gazon, tronçonneuse...) sont autorisées :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Plus généralement, pour maintenir la quiétude de notre village, veillons à limiter aussi les autres nuisances sonores, qu'elles soient musicales ou canines...

LE SPORT A CONCHES PENDANT L'ETE

CHASSE AUX TRESORS 50€

CONCHES-SUR-GONDOIRE

7,8 ET 9 JUILLET 2021

5-7 ANS DE 9H À 12H
8-12 ANS DE 13H30 À 16H30

7 AVENUE DE LA JONCHÈRE
(FACE À LA PHARMACIE)

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0634632819**

VRM

STAGE KOH LANTA 50€

Du 12/07/21 au 16/07/21

CONCHES-SUR-GONDOIRE

7 AVENUE DE LA JONCHÈRE
(FACE À LA PHARMACIE)

9H-12H DE 5 À 7 ANS
13H30-16H30 DE 8 À 12 ANS

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0634632819**

VRM

STAGE COMPETITION

50 €

TENNIS
PHYSIQUE
VIDEO
MENTAL

DEMI JOURNEE

7,8 ET 9 JUILLET 2021

Pour toutes inscriptions, contactez Violaine au **0650060966**

VRM

TENNIS DE CONCHES

STAGE TENNIS & MULTISPORTS



- Du 5/07/21 au 9/07/21 de mi-journée de 5 à 7 ans
- Du 19/07/21 au 23/07/21 de 8h30 à 18h de 5 à 12 ans
- Du 26/07/21 au 30/07/21 de 8h30 à 18h de 7 à 12 ans
- Du 23/08/21 au 27/08/21 de 8h30 à 18h de 5 à 12 ans

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0650060966** VRM

Tennis de Conches

STAGE ADO !

DE 11 à 15 ans 160€

Du 28/06/21 au 02/07/21
Du 23/08/21 au 27/08/21

Tu as besoin d'un vélo avec ton gilet jaune, d'un casque, d'un certificat médical et d'une attestation d'aisance aquatique et le tour est joué

Viens faire du sport

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0634632819** VRM



CARTE D'ACCES A L'ILE DE LOISIRS DE JABLINES

Vous avez la possibilité d'accéder **gratuitement** à l'île de Loisirs grâce à la carte d'entrée MARNE ET GONDOIRE



(Communauté d'agglomérations dont Conches fait partie). Cette carte nominative est délivrée gracieusement par votre Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité (cela concerne chaque personne du foyer âgée de plus de 3 ans, la gratuité étant accordée aux moins de 3 ans) qui vous appose, obligatoirement, son cachet pour l'année en cours. Dans le cas d'une reconduction de votre carte d'accès, seul un justificatif de domicile récent est à présenter afin de valider cette dernière par l'apposition du cachet de votre Mairie, pour la nouvelle année concernée.

PORT DE MUSELIERE OBLIGATOIRE

Pour la sécurité publique de tous, les possesseurs de certains chiens sont tenus de suivre certaines règles. La loi (article 224 / règlement général de police) impose le port de la muselière à certaines catégories de chien, entre autres Pitbull, American Staff, Mastiff, Rottweiler, Tosa, ... En cas de non-respect de cette loi, une contravention de 2ème classe est prévue.

ETAT CIVIL

Naissances

Roxane GUEROT le 14/02/2021
Louvia BOZZOLAN le 24/02/2021
Vassily KALEMBA DIOT le 07/04/2021

Décès

Pierre BELLICK le 11/01/2021
Claude PACHOUD le 03/03/2021
Damien CARBONNIER le 13/03/2021
Van Long NGUYEN le 25/04/2021
Eric MORALES le 28/04/2021

BROCANTE



Retrouvons-nous pour la grande brocante annuelle du dimanche 12 septembre de 8h00 à 18h00 dans la rue de la Jonchère et sur le parking du Laurençon.

- 5€ le mètre pour les particuliers
 - 10 € le mètre pour les professionnels
- Renseignements au 01 64 02 26 17.

Le texte ci-dessous a été écrit sous la seule responsabilité de ses auteurs. Il n'est en aucun cas cautionné par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui ne vérifie pas les informations diffusées. Il est reproduit tel que communiqué, dans la limite des contraintes de parution.

EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

Depuis un an, en raison de la crise sanitaire, les conseils municipaux se déroulent en l'absence de public, alors même qu'ils ont lieu dans le gymnase, toutes fenêtres ouvertes, avec port de masque obligatoire et distanciation sociale, et que cet espace pourrait aisément accueillir quelques administrés. Pour le tirage au sort des listes de jurés d'assises par exemple, la séance était publique et admettait 6 personnes. Pourquoi deux poids, deux mesures ? Jusqu'à maintenant, l'équipe majoritaire s'est contentée de retransmettre les séances en audio de façon différée sur le site de la commune. Mais combien de personnes prennent réellement le temps d'écouter ? Il faut vraiment être très motivé pour suivre des débats audio. Et si l'on n'est intéressé que par un passage en particulier, cela est impossible car il faut écouter la retransmission dans son entier. Dans nombre de communes, la diffusion filmée est bien plus agréable et touche plus de monde. En outre, la retransmission en live sur Facebook par exemple, permettrait une interaction tout à fait intéressante et surtout plus conforme aux intentions de Mme Daguerre qui souhaitait que les Conchois participent activement à la vie du village. A bon entendeur...
F. Nion, I. Thomas et J. Lanuza.